

0070017F
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE LA SEGALIERE
161 VOIE D'AUBESSON
07110 LARGENTIERE
Tel : 0475391364

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/06/2026

Réuni le : 16/06/2026

Sous la présidence de : Stephanie Soloy

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

convention groupement comptable: Le conseil d'administration autorise la cheffe d'établissement à signer la convention du futur groupement comptable du Lycée professionnel hôtelier de Largentière à compter de la rentrée 2026.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0